



INTERPELLATION URGENTE

Auteur Les Vert.e.s, par Emmanuel Revaz
Objet Quel avenir pour les chiens de protection en Valais?
Date 10/03/2024
Numéro 2024.03.016

Actualité de l'événement

Le 14 janvier 2024, le Conseiller fédéral Albert Rösti et l'Office fédéral de l'environnement annonçaient la fin du programme national d'élevage des chiens de protection des troupeaux.

Imprévisibilité

Ce programme constituant un pilier central de la protection des troupeaux en Suisse depuis plus de 20 ans, rien ne laissait présager une telle décision.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

L'annonce abrupte de la Confédération contraint le Canton à planifier immédiatement la protection des troupeaux sur son territoire dans ce nouveau contexte, et ce dès l'année 2024.

Le 14 janvier 2024, on apprenait que le Conseiller fédéral Albert Rösti, responsable de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), avait décidé de mettre fin immédiatement au programme d'élevage des chiens de protection des troupeaux et qu'il ne verserait plus aucune contribution financière. Selon les informations communiquées par la Confédération, les cantons devront élaborer leurs propres programmes pour les chiens de protection.

L'utilisation de chiens de protection des troupeaux est un véritable défi, en particulier dans les régions de montagne très touristiques. Grâce à un élevage et à une formation professionnelle, l'efficacité de la défense des chiens contre les loups a été massivement renforcée, tout en augmentant leur pacifisme envers les humains. L'association Protection des troupeaux Suisse compte actuellement plus de 500 chiens en service et peut se prévaloir de plus de 20 ans d'expérience en matière de dressage.

Le programme d'élevage de la Confédération, que de nombreux pays enviaient, a constitué un pilier central dans la protection des animaux de rente contre les loups. Son abandon peut déboucher sur un affaiblissement gigantesque de la protection. Si les réservoirs de chiens de protection baissent ou si les éleveurs se voient obligés d'aller chercher des chiens à l'étranger (génétique pas certifiée, qualité de formation non garantie), les attaques de loups sur les troupeaux se multiplieront, tout comme les éventuels incidents entre chiens et touristes.

Le Valais avait certes judicieusement initié en 2023 le programme Arcadia, concernant les chiens de protection non issus de la filière officielle nationale. Mais en décembre 2023, le Conseil d'Etat mentionnait dans une réponse à un postulat du Groupe UDC que le financement futur de ce programme alternatif n'était pas assuré.

Conclusion

En conclusion, nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- Comment le Canton planifie-t-il l'ère qui suivra la fin du programme national?
- Des partenariats avec des prestataires aux compétences reconnues et des collaborations intercantionales sont-ils envisagés?
- Les aides financières dont bénéficiaient les éleveurs jusqu'ici pour les chiens de protection des troupeaux pourront-elles être maintenues?
- Quelle suite sera donnée au programme Arcadia dans ce nouveau contexte?